

Communiqué de presse



[Covid 19] – Des visites encadrées permises dans les EHPAD

Chambéry, le 21 avril 2020

Depuis le début de la crise sanitaire liée au coronavirus, la préservation de la santé des résidents et du personnel travaillant au sein des EHPAD est la priorité du centre hospitalier.

Dès le 11 mars dernier, les visites ont été interdites dans ces structures. A ce jour aucun cas de coronavirus n'a été détecté dans celles-ci, résultat d'une rigueur quotidienne et de contraintes fortes pour les équipes et les résidents.

De nouvelles possibilités de visite ont été annoncées par le gouvernement le dimanche 20 avril dernier mais sous des conditions strictes d'accès. Les établissements doivent préserver la santé des résidents, de leurs proches et du personnel tout en permettant un nombre de visite adapté.

L'ensemble des équipes des EHPAD est donc mobilisé pour organiser, dès les prochains jours, les visites auprès des résidents. A ce titre, les familles seront prochainement contactées afin d'en préciser les modalités. Concrètement, seuls les proches n'ayant aucun symptôme seront reçus. Chaque demande sera étudiée au cas par cas. Une fois le rendez-vous obtenu les rencontres se feront dans un lieu dédié. Celui-ci sera préparé et agencé de sorte que le respect des distances minimales entre individus soit optimal. Les familles devront s'engager à respecter les gestes barrières et mesures d'hygiène prescrites par chaque EHPAD.

Cette nouvelle organisation est en cours de déploiement, d'ici là, les consignes appliquées depuis le début de confinement prévalent.

**INFORMATION
AUX VISITEURS**

EHPAD et USLD
Site de Chambéry et d'Aix-les-Bains

COVID-19

**Coronavirus
MESURES BARRIERES
OBLIGATOIRES**

**PORT DU MASQUE
COUVRANT LE NEZ ET LA BOUCHE**
Ne pas le toucher une fois en place

**FRICTION DES MAINS A LA
SOLUTION HYDRO-ALCOOLIQUE**

**RESPECT DE LA DISTANCE
PAS DE CONTACT PHYSIQUE**

CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE - BP 31125 - 73011 CHAMBERY CEDEX
Direction des centres de personnes âgées - Août 2020

Les autres moyens de communications avec les résidents, mis en place spécifiquement pour la crise, sont conservés. Les entretiens par Skype sont toujours organisés au sein des structures et les services poursuivent l'envoi régulier de lettre d'information aux familles « La gazette des EHPAD ». Retrouvez les différentes parutions [sur notre site internet.](#)

Le centre hospitalier Métropole Savoie assure la gestion de onze établissements d'hébergements répartis sur plusieurs sites géographiques. Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les unités de soins de longue durée (USLD) accueillent les personnes âgées en limitation d'autonomie affectées de pathologies multiples et invalidantes.

Contact presse : Mission communication – 04 79 96 59 98 – mission.communication@ch-metropole-savoie.fr